

puisse rappeler le pays pour lequel ce Canadien avait donné sa vie. Pour une fois, j'avoue avoir eu honte de mon pays, qui ne sait pas donner à ceux qui meurent en défendant leur patrie la gloire d'un linceul qui ne soit pas une injure à la magnanimité de leur sacrifice. Et, la nombreuse assistance a profité de l'occasion pour demander au Gouvernement du Canada de donner enfin un drapeau national à ses citoyens.

(Traduction)

M. W. J. Browne (Saint-Jean-Ouest): Je tiens, moi aussi, à offrir mes félicitations au député qui a proposé qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence en réponse au discours qu'elle a prononcée à l'ouverture de la session. Je veux d'abord remercier le député de l'allusion qu'il a faite aux gisements de minerai de fer du Labrador. Comme lui, j'espère qu'avant longtemps,—un orateur a fait l'an dernier cette même prédiction,—des navires géants remonteront le Saint-Laurent chargés de minerai de fer du Labrador.

Je ne crois pas devoir m'excuser de m'écartier du sujet qu'ont traité la plupart des députés qui ont pris la parole jusqu'ici. Pendant quelques instants, je parlerai de la situation actuelle à Terre-Neuve car beaucoup de gens m'ont demandé des renseignements à ce sujet et c'est pourquoi je crois bon de formuler certaines observations.

Il y a quelques jours, nous avons appris avec plaisir que la Commission des transports avait rendu une décision favorable à Terre-Neuve, décrétant que le tarif de transport en vigueur depuis le 1^{er} avril 1949 est trop élevé et contraire aux termes de l'union entre les deux pays. Cette décision cependant n'a pas un effet rétroactif. Les Terre-neuviens jugeront donc que, depuis près de deux ans, le National-Canadien a exigé d'eux un tarif trop élevé, au rythme de quatre millions de dollars par an, soit près de sept millions de dollars en tout.

Que le ministre des Transports (M. Chevrier) me permette de lui dire qu'en toute justice il devrait y avoir rétribution dans un cas semblable. Une bonne occasion s'offre maintenant au ministre d'accomplir un tel geste. Il a dû recevoir une lettre de la chambre de commerce de Saint-Jean de Terre-Neuve lui demandant de faire aménager le traversier pour le transport des passagers, des marchandises et des véhicules à moteur de Sydney-Nord à Port-aux-Basques, par le détroit de Cabot, de manière à permettre le transport des wagons de marchandises, comme cela se pratiquait pour le transport de la terre ferme à l'île du Prince-Édouard.

A l'heure actuelle, il y a, je crois, une voie à grand écartement dans l'île du Prince-

[M. Poulin.]

Édouard. Nous avons à Terre-Neuve une voie étroite de trois pieds et demi, tandis que l'écartement de la voie sur la terre ferme est de plus de quatre pieds et demi. Dans les premiers temps de l'île du Prince-Édouard, le traversier transportait les wagons de marchandises; les wagons à grand écartement étaient placés à côté de la voie étroite et les marchandises étaient transportées d'un wagon dans l'autre. Voyons ce qui se passe aujourd'hui et n'oublions pas qu'à cet endroit la circulation se fait pratiquement en sens unique, puisque Terre-Neuve achète des marchandises des neuf autres provinces pour une valeur de cent millions de dollars, tandis que les neuf autres provinces n'achètent pas pour une valeur de dix millions de Terre-Neuve.

Les marchandises sont transportées par wagons jusqu'à North-Sydney, où on les met dans des entrepôts; puis on les sort des entrepôts pour les charger à bord de cargos à destination de Port-aux-Basques. Il faut alors décharger les navires et placer les marchandises en entrepôts, puis les sortir de nouveau afin de les placer dans des wagons-marchandises. Ne serait-il pas beaucoup mieux, quand le ministre fera préparer les plans du transbordeur, de s'arranger de façon que ce bac puisse transporter les wagons de North-Sydney à Port-aux-Basques, où les marchandises seraient retirées des wagons à grand écartement et placées dans les wagons à faible écartement?

L'honorable représentant de Victoria-Carleton (M. Hatfield), qui s'intéresse beaucoup aux questions de transport, comme le ministre le sait, est d'avis que cette proposition est pratique. J'espère que le ministre voudra bien d'une pierre faire deux coups de manière à rendre justice à Terre-Neuve, étant donné qu'on a exigé des taux excessifs de cette province au cours des vingt derniers mois. Je crois qu'on nous rendrait justice en nous fournissant un service qui nous donnerait satisfaction pendant de nombreuses années à venir. Si le commerce avec les autres provinces du Canada doit prospérer et s'accroître, comme je l'espère, le ministre devra prendre une mesure de ce genre, et alors il lui restera un bateau dont il ne saura que faire, parce que je ne pense pas que le commerce se développe assez rapidement pour lui permettre d'utiliser deux bateaux à la fois.

Il a l'intention d'immobiliser un certain montant dans ce bac transbordeur; je crois même qu'on a parlé de 8 millions de dollars. S'il en est ainsi, on devrait étudier cette question bien attentivement avant de prendre une décision finale.

Quelle est la situation à Terre-Neuve? En plus de l'industrie de la pêche nous avons une industrie de pâte de bois et de papier. La